



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
 Arrondissement d'Arras
 Canton d'Avesnes-le-Comte

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2022

Nombre

De conseillers
 en exercice : 11
 De présents : 11
 De votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : Mrs. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, BUQUET Christian, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PIGACHE Romuald, Mmes DUBRULLE Perrine, DUBOIS Gaëlle, PAYEN Odile, SZYMANEK Sandra

Secrétaire : Monsieur LALY Olivier

Monsieur le Maire présente le projet de budget pour l'année 2022, joint à cette délibération. Il rappelle le contexte et le cadre qui ont conduit au projet 2022 .

Le projet de budget primitif pour l'année 2022 s'équilibre de la manière suivante :

2022/02

OBJET :

Vote du budget primitif

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	810 931,87	361 935,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 448 996,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		810 931,87	810 931,87
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 207 320,78	1 205 883,51
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 704,20	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 141,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 216 024,98	1 216 024,98
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		2 026 956,85	2 026 956,85

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

01 mars 2022

et que la convocation du Conseil avait été faite le

17 février 2022

Le Maire,
 Julien BELLENGIER

Le Conseil municipal, à la majorité des voix :

- Arrête les dépenses et les recettes du Budget 2022, comme indique ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les procédures administratives nécessaires à la réalisation des opérations d'investissement programmées et à solliciter tous les partenaires potentiels en vue d'obtenir des subventions.

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire